

**Appel de qualification pour le traitement des matières résiduelles**

**Fin de la période de dépôt des candidatures**

**Sherbrooke, le 30 janvier 2008** – La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) est heureuse de constater que 6 entreprises ont déposé leur candidature à l'appel de qualification pour le traitement des matières résiduelles, soit : 1) Consortium SNC-Lavalin inc., 3R Synergie inc., Thermoselect S.A. de Suisse, 2) Waste Management Québec inc., 3) Consortium Aecon-Sani-Éco, 4) TerrEau inc., 5) Consortium Comporec - Axor et 6) Solutions Développement Durable. Mandatée par les municipalités Sherbrooke, Magog, Canton d'Orford, de même que de la MRC du Val-St-François et de la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources, la CRÉ de l'Estrie a lancé, le 1<sup>er</sup> novembre dernier, cet appel visant à obtenir des candidatures qui permettront de sélectionner un partenaire pour le traitement des matières résiduelles.

Cet appel de qualification constitue la première étape du processus d'adjudication de contrat et a pour objectif de sélectionner un maximum de cinq candidats en vue de la seconde étape. Le travail de sélection des meilleurs candidats se fera par un comité formé de représentants des municipalités concernées. Le rapport du comité de sélection est attendu à la fin février et fera l'objet d'une annonce publique de la CRÉ de l'Estrie. Rappelons que pour être sélectionné, un candidat doit démontrer sa capacité financière, technique, environnementale et de mise en œuvre. De plus, le procédé proposé devra entre autres atteindre une performance de valorisation d'au moins 40 %.

Par la suite, la Conférence régionale des élus de l'Estrie, les municipalités et MRC concernées entreprendront les consultations requises sur les options de traitement des matières résiduelles offertes à l'Estrie.

Mise en place en avril 2004, la Conférence régionale des élus de l'Estrie est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrie. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.